



Séance du 16 février 2026

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 10 février 2026
Date d'affichage : 24 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le seize février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN -G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT –
D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER
- B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – M. BONNET donne pouvoir à
M. C. FAIVRE – O. HOUILLON donne pouvoir à B. PY – M. HEQUET donne pouvoir à
A. IPPONICH

Absents : R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2026/02/01

Approbation du PV du 08 décembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité avec 1 abstention (M. RANOUX) et 22 POUR le procès-verbal du 08 décembre 2025.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE